



## ANNEE SCOLAIRE 2019 - 2020

## **TARIFS**

Repas enfants domiciliés dans la commune	3.64 €
Repas enfants domiciliés dans les communes extérieures	4.72 €
Repas occasionnel enfants et enseignants	6.36 €
Repas adultes	<b>7.50</b> €
Tarif dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé :	
Repas fourni par la famille (intolérance alimentaire)	
- enfants domiciliés dans la commune	1.50 €
- enfants domiciliés dans une commune extérieure	2.00 €